

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

LITTLE MAG

#1
OCTOBRE
2024

SUIVEZ-NOUS



LES PORTES BRIARDES ENTRE VILLES ET FORÊTS

CENTRE AQUATIQUE INTERCOMMUNAL

ON SE JETTE À L'EAU !



EXPRESSION

par JEAN-FRANÇOIS ONETO, Président

Je suis toujours étonné d'entendre des habitants et des élus s'interroger sur l'action des Portes briardes, votre communauté que j'incarne et que je rassemble depuis quatorze ans. Nos usagers seraient-ils si éloignés de nos réalisations et des compétences que nous exerçons ? Savent-ils que leur commune appartient à une communauté et quel en est son nom ? Selon les résultats d'un sondage récent, les Français ont une bonne perception des communautés de communes, 85 % pensent même qu'elles sont une bonne chose pour leur commune. Pourquoi ce manque de lisibilité chez nos habitants ? La faute à qui ? Aux Maires et à leurs équipes ? À des clivages idéologiques préférant défendre les intérêts des communes plutôt que de montrer le meilleur de la solidarité ? À un manque de communication ? Je crois que c'est un peu de tout cela. Ce n'est jamais simple pour un Maire de partager la richesse économique de sa commune avec les autres, c'est le principe des communautés. Il y a les élus qui considèrent que leur action n'est pas assez reconnue, ceux qui veulent toujours plus, ceux qui recherchent la solidarité sans jamais être entendus. C'est la vie des communautés de communes ou d'agglomération, le terrain de longs débats pour construire l'avenir. Comme au niveau national, il faut trouver les compromis nécessaires pour réussir les projets et garantir l'unité. Au fond, avons-nous le choix ? Le développement économique est de la compétence de la communauté comme bientôt l'eau et l'assainissement. Des compétences stratégiques qui nécessitent de consentir à l'intercommunalité tout en accompagnant les appréhensions de certains sur une perte d'accès aux services publics ou un éloignement des lieux de décision. Les communautés ne sont plus des institutions de second rang et j'espère qu'elles perdureront. Mais il faut reconnaître qu'avec toutes les fractures qui traversent notre pays, il faut être vigilant à ce que la solidarité intercommunale ne devienne pas un problème. Nous avons un devoir de cohérence, nous le devons à nos concitoyens. Nous avons un devoir de transparence sur ce que nous avons construit ensemble. Ce nouveau support Little Mag a bien pour objectif de vous dire avec sobriété, vérité, rapidité ce que nous avons investi depuis dix ans et les grands enjeux de solidarité qui se présentent à vos élus locaux et qui nécessiteront rassemblements.

OBJECTIFS COMMUNAUTÉ

Festivons ensemble

Le 5^e Jazz & Co, fidèle à son concept de gratuité et d'itinérance, partira à la rencontre de ses publics, du 16 au 25 mai 2025, sur ses 5 communes, avec une thématique très ouverte autour du jazz festif, de proximité, pour un public qui se veut multigénérationnel et surtout curieux. La CCPB et ses communes préparent actuellement une programmation qui saura donner de l'âme à nos cœurs, offrant des moments de partage, des émotions et de l'excellence artistique avec, notamment, une soirée de battles entre différents conservatoires de Seine-et-Marne. Nous vous invitons à suivre les réseaux sociaux des communes et de la communauté pour connaître la programmation dès janvier 2025.

Protection des populations

Depuis 2018, la CCPB est compétente pour la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations. En confiant son exercice au SyAGE, syndicat couvrant le bassin versant de l'Yerres pour le compte de 25 communes et 120 communes sur trois départements (Essonne, Seine-et-Marne, Val-de-Marne), la communauté a fait le choix de la mutualisation des moyens. Au sein du syndicat, cinq élus de la CCPB ont été désignés par le conseil communautaire pour défendre les intérêts du territoire. Les interventions se concentrent sur l'entretien des berges des rivières et des rus des cinq communes, avec le retrait d'embâcles permettant de réduire les risques d'inondation et de garantir la continuité écologique. De nouveaux seuils vont être supprimés sur le ru de la Ménagerie (Férolles-Attilly et Lésigny) afin de rétablir la forme naturelle du cours d'eau. La création d'une zone d'expansion de crue de la Forêt d'Armainvilliers est en cours pour protéger Ozoir-la-Ferrière des inondations. Des diagnostics de vulnérabilité du bâti sur le quartier de la gare et le long du ru de la Ménagerie puis dans certains quartiers de Lésigny vont être conduits, permettant aux habitants et aux entreprises de bénéficier d'une aide pour identifier les zones et équipements fragiles (électriques, chauffage, revêtements, etc.) et d'obtenir des recommandations sur les travaux de protection à réaliser. Depuis 2023, la contribution au syndicat est de 400 000 € et la contribution moyenne des habitants (taxe Gemapi) de 8,22 €. Jusqu'en 2025, pour soulager les habitants, la CCPB prendra à sa charge cette taxe.

Couvrez-vous bien

La CCPB a renouvelé sa mutuelle pour tous, habitants ou travailleurs du territoire, avec son partenaire historique, Mutualia. Beaucoup pensent être bien couverts par leur complémentaire santé mais paient de plus en plus cher, faute de revoir leur contrat. D'autres renoncent à des soins, faute de moyens. C'est fort de ces constats que la CCPB a passé une convention permettant de proposer 4 niveaux de garantie adaptés aux besoins et budget de chacun. Si l'on constate une hausse générale des garanties proposées par Mutualia de 9 % par rapport à 2023, celle-ci se situe en dessous de l'augmentation générale des complémentaires santé françaises, estimée à plus de 10 % par l'UFC-Que Choisir. En 2023, 222 habitants ont contractualisé avec Mutualia Alliance Santé. Le référent local assure des permanences sur chaque commune pour expliquer les différences de garantie et vous accompagner dans vos nouvelles démarches. Renseignements et rdv au 03 21 15 99 99.

Conseil vert

Très mobilisés sur le maintien de la collecte des déchets verts depuis deux ans, les élus du territoire attendent avec impatience la décision des délégués du SIETOM 77, le 9 décembre 2024, sur la reprise du service en mars 2025. Conscients des enjeux écologiques mais également à l'écoute de la prise en compte de la demande des usagers, les élus défendent une prolongation de ce service dans l'attente de propositions alternatives vertueuses et partagées par tous.

Le 25 septembre, Jean-François Oneto, président de la CCPB, recevait Valérie de Rochechouart, directrice générale d'Equalia, pour signer officiellement le contrat avec l'entreprise qui exploitera le centre aquatique intercommunal dont les travaux ont commencé en juin pour une ouverture programmée en 2026.

Quatre sociétés s'étaient portées candidates pour obtenir cette délégation de service public pour un contrat de cinq ans. Le choix final d'Equalia a été soumis au vote des élus communautaires qui l'ont approuvé à l'unanimité et le président a salué leur offre technique et économique. La CCPB et Equalia se donnent pour objectif d'accueillir 90 000 usagers dès la première année, avec une croissance annuelle de 1,5 % pour arriver à 94 000 après cinq années d'exploitation. Comment ? « En développant une offre attractive proposant des activités sportives et ludiques accessibles à tous les publics », répond Valérie de Rochechouart. Le programme d'activités aquatiques sera composé de 23 créneaux hebdomadaires d'activités type Aquagym, Aquabike, Aquajump. Il évoluera en intégrant

des activités nouvelles issues des tendances actuelles et à venir afin de développer et conserver l'attractivité de l'équipement. Onze créneaux hebdomadaires seront alloués à l'apprentissage de la natation. « Nous accueillerons ainsi plus de 120 enfants par an pour apprendre à nager et 40 adultes. Des stages seront également proposés pour les enfants durant toutes les vacances scolaires. Nous prévoyons, par le biais de cette offre, de permettre à plus de 250 enfants d'apprendre à nager chaque année. Enfin, nous avons la volonté de développer plus de 30 animations thématiques par an pour faire de votre équipement un réel lieu de vie et de partage », ajoute la directrice d'Equalia. Le recrutement local sera privilégié en proposant un « Job Dating » en amont de l'ouverture du site. L'équipe sera composée de douze salariés dont six pour assurer la sécurité des utilisateurs et les enseignements pédagogiques (maîtres-nageurs sauveteurs et sauveteurs aquatiques), deux pour accueillir les usagers et les conseiller, trois pour garantir l'hygiène et le bon entretien de l'équipement. Cette équipe sera sous l'animation et le management d'un directeur qui veillera au bon fonctionnement et à la réussite du projet d'exploitation. Choix de matériaux, récupération et gestion des eaux...

RD 1004 : SÉCURITÉ + ATTRACTIVITÉ + ENGAGEMENTS

Initié par le maire de Gretz-Armainvilliers, il a connu ses oppositions, ses ralentissements, ses doutes. Aujourd'hui, les travaux ont commencé, il entrera en exploitation au printemps 2025, offrant un nouvel atout pour la dynamique économique de la communauté de communes, maître d'ouvrage du projet et pour la qualité de vie des Gretzois. Ce nouveau diffuseur routier offrira un accès direct aux zones d'activités de Gretz-Armainvilliers gérées par la CCPB. Cette facilité d'accès pour sortir ou rejoindre la RD 1004 rendra la zone encore plus attractive en réduisant les pollutions et les nuisances. Quant aux résidents du secteur, ils verront le trafic routier largement réduit, fluidifié et donc sécurisé.

Le projet prend réellement en compte les aménagements recommandés par les services de l'État et le département de Seine-et-Marne et son coût de travaux est maîtrisé selon les études de faisabilité à hauteur de 1 613 679,52 € TTC. Le demi-échangeur est composé d'une bretelle d'entrée (sens Province-Paris) et d'une bretelle de sortie (sens Paris-Province). Suite à un long travail du Président Jean-François Oneto auprès de la région Île-de-France, le projet a été subventionné à hauteur de 500 000 € : « Je me réjouis d'avoir pu faire aboutir ce projet, porté par l'engagement des services de la communauté depuis trois ans,

D'ici janvier 2025, Les Portes briardes feront peau neuve sur le web.

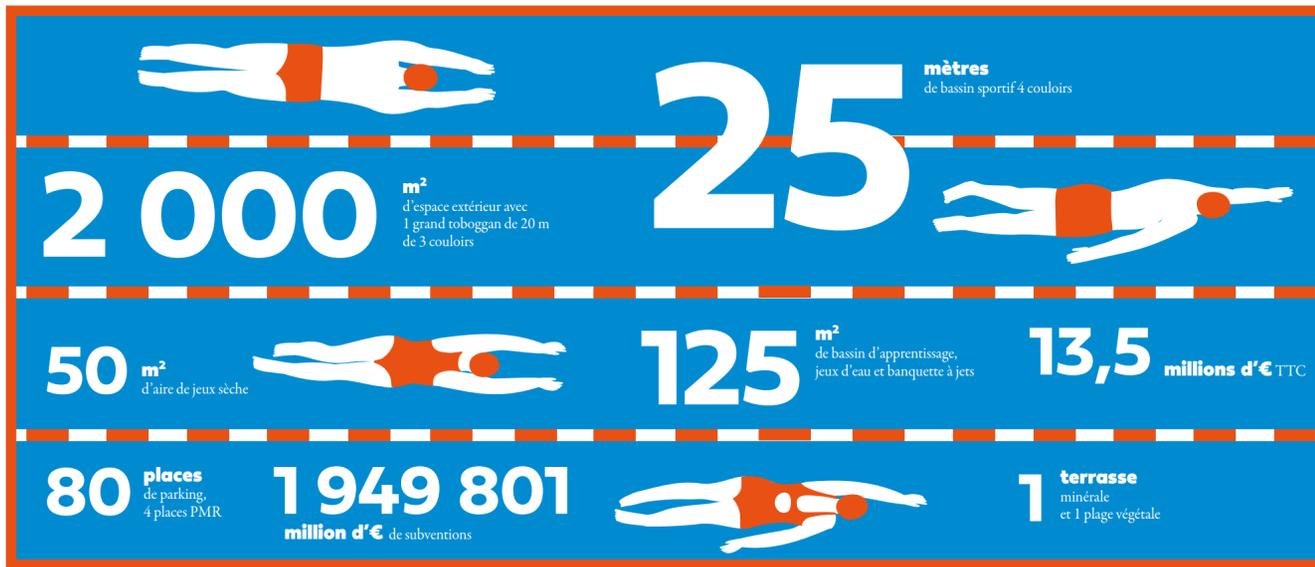


CLICK & GO

Depuis sa création, la communauté de communes était présente sur Internet avec un site mal adapté aux exigences des internautes. Avec un design épuré, le nouveau site proposera une interface claire, des rubriques bien identifiées, une navigation intuitive développée de manière à faciliter l'accès à l'information. Le site proposera également un agenda participatif de l'activité et des événements de vos cinq communes. Objectifs : faciliter votre quotidien et promouvoir l'attractivité du territoire auprès de tous les acteurs et notamment économiques. La communauté poursuit sa stratégie digitale sur les réseaux sociaux et notamment sur Instagram, réseau social préféré des 16-25 ans.

PAR LA GRANDE PORTE

CENTRE AQUATIQUE INTERCOMMUNAL : ON SE JETTE À L'EAU !



« Dès sa conception, j'ai souhaité que l'équipement réponde à un maximum de normes environnementales. Le centre aquatique, subventionné par la région Île-de-France et le département de Seine-et-Marne, comprend un système de production de chauffage et d'eau chaude par géothermie et prévoit la récupération de l'eau des pédiloues pour alimenter les sanitaires. Par ailleurs, 106 panneaux photovoltaïques seront intégrés à la toiture pour que le bâtiment soit autonome en électricité », explique Jean-François Oneto. 17 entreprises, tous corps d'État confondus, vont intervenir sur l'ouvrage. En moyenne, 31 ouvriers seront présents quotidiennement sur le site pendant dix-huit mois. Dans le cadre des marchés, 4 270 heures devront être confiées à des personnes en insertion professionnelle afin de leur permettre de retrouver le chemin du marché de l'emploi. Le terrassement terminé en septembre, le coulage des fondations est en cours et le 2^e forage géothermique permettant de capter la chaleur est finalisé. Avec ce puits, les panneaux photovoltaïques et l'isolation du centre, « nous espérons une baisse des consommations de 70 % par rapport à une piscine classique », ajoute le Président. Romain Jovignot, manager des équipements sportifs à la CCPB, est très confiant quant à ce partenariat avec Equalia : « J'ai dirigé trois centres aquatiques, une patinoire et le complexe aquatique de Villages Nature et je peux dire que ce nouvel équipement remplira avant tout sa première vocation : l'apprentissage de la natation. C'est un site à vocation humaine et j'aurai à cœur de m'assurer du respect des critères et des objectifs du contrat fixés par les élus et d'obtenir de la part du délégataire les résultats attendus sur les fréquentations, les ventes et les consommations d'énergie. C'est ce que nous devons obtenir quand une collectivité délègue à une entreprise une gestion de près de 800 000 euros ». Situé en limite communale de Gretz-Armainvilliers et à proximité de la gare RER, de la RD1004 et desservi par les transports en commun, le centre aquatique intercommunal bénéficie d'un emplacement idéal. Et pour les amateurs de vélo et de trottinette, il sera connecté par la piste cyclable déjà aménagée par la communauté de communes.

ENTRE VILLES...

Construire un demi-échangeur, c'est long. Il aura fallu plus de quinze ans pour que le projet aboutisse.

qui se sont mobilisés pour tenir un calendrier contraint. C'est un projet d'utilité publique que seule la communauté pouvait faire aboutir ». Depuis 2012, le secteur a connu une hausse de 30 % du trafic routier, avec pour conséquence une circulation fortement dégradée. Ce demi-échangeur va donc permettre de réduire les flux de poids-lourds, notamment au niveau de l'échangeur RD 1004/RD 32, limitant les risques de remontées de files de véhicules. Il délestera également les routes secondaires, et notamment le cœur de la commune de Gretz-Armainvilliers.

Ce projet, soutenu également par la commune de Presles-en-Brie, la société Prologis et le groupe Poisson, renforcé l'attractivité de nombreuses autres entreprises nationales et internationales (Gestamp Noury, Rhenus, Carrefour, Renault PVI) en bénéficiant d'un accès plus direct aux routes majeures. À noter que pour ce marché de construction, la CCPB a fait le choix d'une commande publique inclusive en répondant aux objectifs du Plan national pour les achats durables, qui intègre une dimension sociale et responsable. Ainsi, la communauté a également utilisé ce marché, confié à l'entreprise Jean Lefebvre, et l'activité qu'il génère, pour favoriser la mise en emploi des personnes du territoire. L'entreprise devra recruter des demandeurs d'emploi du territoire à hauteur de 5 % de l'effectif nécessaire.

... ET FORÊTS

QUESTIONS SUR LE PCAET

LE PCAET, pourquoi, pour qui ?

Le Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) désigne un programme d'actions qui vise à adapter le territoire aux changements climatiques. Les contributions des communes, de la communauté, des acteurs économiques et environnementaux ont été intégrées dans le cadre d'un travail participatif d'écriture qui a abouti à ce projet de planification. Il a été ensuite soumis à la consultation publique relayée par les communes et à l'avis de plusieurs acteurs, du Préfet de région à la Présidente du conseil régional. Voté par le conseil communautaire à l'unanimité en juin dernier, l'engagement de la CCPB est désormais formalisé au travers d'objectifs ambitieux : augmenter de 10 % la production locale d'énergies renouvelables d'ici 2030, réduire de 21 % la consommation d'énergie et de 42 % les émissions de gaz à effet de serre. La dimension climat-air-énergie influence dorénavant tous les champs de compétences des collectivités qui interviennent comme maîtres d'ouvrages dans le cadre de leurs responsabilités directes (équipements, bâtiments...), de leurs compétences réglementaires (urbanisme, transport, distribution d'énergie...) et comme animatrices auprès de tous les acteurs publics ou privés de leurs territoires et de leurs populations. Viser la neutralité carbone implique d'agir à toutes les échelles, de la commune de 1 200 habitants à celle de 22 000 et de manière concrète, tout en étant capable de mesurer l'effort du territoire.

Du concret ?

Tous les habitants peuvent se rapprocher de leurs communes et de la CCPB pour connaître la stratégie territoriale. Des actions fortes relèvent des compétences de la communauté, d'autres des communes : développement de pistes cyclables ; réduction des consommations

d'énergie au niveau de l'habitat et des bâtiments publics ; développement des énergies renouvelables (photovoltaïque, géothermie) ; création de jardins potagers à Tourna-en-Brie ; instauration d'une alimentation bio favorisant les circuits courts dans les cantines de Lésigny ; mise en place d'une navette de transport gratuite à Ozoir-la-Ferrière ; organisation de journées de sensibilisation à l'environnement à Gretz-Armainvilliers ; installation d'arceaux à vélo à Férolles-Attilly...

Et demain ?

Les principaux risques liés au changement climatique se concentrent sur la variation des températures (réduction ou décalages des cycles de gel et augmentation du nombre de jours de chaleur et des épisodes de canicules), évolution de l'intensité des pluies (inondation, sécheresse), augmentation des vents violents, il faut donc adapter le territoire à ces changements. En juin, 52 communes franciliennes sur 59 de plus de 20 000 habitants ont adopté leur PCAET. La loi oblige son évaluation tous les trois ans, sa révision tous les six ans et la mise en œuvre d'un dispositif de suivi. Une occasion pour accélérer ou ajuster les choix. La communauté intégrera des indicateurs accessibles à tous les citoyens pour suivre la mise en œuvre des actions des habitants, des collectivités mais également des entreprises sur le futur site internet de la CCPB. Combien de kilomètres de pistes cyclables ont été développés par les communes et la communauté ? Quel est le taux d'utilisation des bornes de recharge pour véhicules électriques ? Combien de GWh ont été produits par des énergies renouvelables sur les équipements des communes ? Quels sont les montants d'investissement engagés par les collectivités dans la rénovation énergétique ? Un bon outil pour suivre les efforts de tous.

Les dépôts sauvages se multiplient en France et la communauté de communes fait aussi face à cette hausse. La colère déborde. Qui continue de prendre la nature en otage ? Au-delà des nuisances visuelles et olfactives, ces dépôts polluent les sols, l'air, les eaux et peuvent provoquer blessures et intoxications. Selon l'ADEME, ce fléau représente en moyenne 21 kg et 4,70 € par an et par habitant. Un million de tonnes de déchets se retrouve dans la nature. Sur les zones d'activité économique, ils ne peuvent être intégrés dans les tournées de ramassage et notamment pour les déchets toxiques. Ils sont donc facturés par des partenaires extérieurs. En 2024, la communauté a déjà dépensé 16 000 € pour plus de 11 tonnes, sans compter l'énergie des équipes communales et les coûts financiers supplémentaires pour combattre ces décharges à ciel ouvert. La CCPB engage une campagne d'information et tentera par tous les moyens de traquer les auteurs de ces incivilités pour les sanctionner par la vidéosurveillance et en comptant sur la participation citoyenne. Jusqu'à 1 500 € d'amende et la confiscation du véhicule, il est préférable de se rendre à la déchetterie. Non ?

Votre territoire n'est pas une poubelle !



Jean-François Oneto aux côtés de Valérie de Rochechouart

« Notre objectif est de répondre à la demande sociale en matière de sport, de mettre en œuvre le plan national de développement de l'aisance aquatique, en particulier auprès du public scolaire, mais aussi de rechercher l'efficacité dans la gestion de l'équipement tout en veillant à la maîtrise des coûts d'exploitation. Equalia a une solide expérience dans la gestion et l'exploitation d'infrastructures ludiques et sportives et proposera de belles expériences aquatiques aux utilisateurs tout au long de l'année. Notre choix s'est porté sur une entreprise familiale de plus de 40 ans qui a placé les valeurs humaines et le sens du service public au cœur de son activité. Elle est à l'écoute des besoins et des enjeux territoriaux et propose une organisation qui permet l'accessibilité des sites au plus grand nombre et une offre adaptée à tous les publics. En Seine-et-Marne, Equalia gère le centre aquatique l'Oréade de la communauté de communes de l'Orée de la Brie à Brie-Comte-Robert et le centre aquatique Nymphéa pour la communauté d'agglomération Grand Paris Sud à Moissy-Cramayel. Savoir qu'Equalia a la gestion de plus de 60 équipements sur le territoire national et belge est rassurant. »

C'EST DIT !

ON PARLE !

Êtes-vous SURE ?

Augmenter la valeur de votre patrimoine, améliorer le confort de votre logement, connaître les aides disponibles pour votre projet, contribuer collectivement à diminuer les émissions de gaz à effet de serre... Le Service Unique de la Rénovation Énergétique (SURE) de la CCPB est présent pour vous accompagner dans vos démarches grâce à des conseils gratuits et objectifs délivrés par notre conseiller Glenn. Ce service s'adresse à tous, particuliers ou professionnels. 32 % des Français ont le sentiment d'habiter une passoire thermique, et vous ? Renseignements et rdv au 01 64 43 36 11 ou par mail : sure@lesportesbriardes.fr. Permanences à la communauté de communes.

Un label qui ouvre des portes éco

La CCPB a candidaté à la 2^e phase (2023-2027) du dispositif Territoires d'industrie avec la CC de l'Orée de la Brie, les communautés d'agglomération de Paris-Vallée de la Marne et de Marne et Gondoire, sous le nom de Marne-et-Brie Industries. Seul territoire francilien labellisé pour cette période, le groupement entend favoriser les projets industriels, la transition écologique, l'innovation, la revitalisation des friches et soutenir l'emploi local. Le dispositif va permettre au groupement de mobiliser de l'ingénierie et une enveloppe financière de 100 millions d'euros allouée par l'État pour soutenir des projets d'investissement. Il va pouvoir également se doter d'un chef de projet dédié qui aura pour mission d'accompagner les chefs d'entreprises du territoire. Des chefs d'entreprises qui sont invités à rencontrer les élus, le 7 novembre 2024 à 8h à la Ferme Pereire d'Ozoir-la-Ferrière, pour partager les premières tendances de l'étude que conduit la CCPB sur le tissu économique du territoire, ses forces et ses faiblesses, ses perspectives de développement et exprimer leurs besoins. Aux côtés de Michel Papin, vice-président du développement économique, les entreprises pourront rencontrer la nouvelle équipe du Pôle attractivité et développement économique qui a ouvert ses portes le 2 septembre pour soutenir les entreprises l'emploi.

Communauté connectée

Entre 2017 et 2022, la CCPB, en lien avec le syndicat Seine-et-Marne Numérique, a mis en place son plan de déploiement pour atteindre l'objectif de 11 604 prises raccordées à la fibre optique, soit 99 % de son territoire. Au total, cela représente un effort d'investissement des partenaires institutionnels publics et privés de 7 156 369 €. La CCPB participe à hauteur de 1 230 024 €. Le 1 % restant, correspondant à 48 sites isolés, sera couvert en 2025. Cette dernière phase de travaux est estimée à plus de 500 000 €, dont 130 000 € à la charge de la communauté de communes.

ZAÉcolo

Après avoir investi 1,6 million d'euros dans la rénovation et la compétitivité de ses huit zones d'activité économique (ZAE) en 2022, co-financées par les communes d'Ozoir-la-Ferrière, de Tourna-en-Brie et de Gretz-Armainvilliers, dans un contexte de crise énergétique, la CCPB a décidé de rénover le parc de luminaires d'éclairage public de cinq des six ZAE (Amprè, Mare Pinçon, Gustave Eiffel, Closeau, Terre Rouge). 160 points lumineux à LED en rétroéclairage intelligent à haute économie d'énergie ont été installés. 59 % de baisse de consommation minimum sont attendus en 2025. Axe majeur de la transition écologique, ces travaux ont été réalisés en août et septembre 2024 pour un montant de 1 113 287 € à la charge des Portes briardes, pour un coût total de 173 289 €, le projet ayant été subventionné par l'État dans le cadre du dispositif Fonds vert pour accélérer la transition écologique des équipements publics.



COMMUNAUTÉ À VÉLO

SACRÉ BOULOT

Son premier plan de développement cyclable (11 km) en voie de finalisation par la liaison Ozoir-la-Ferrière - Roissy-en-Brie (phase 1) en enrobé drainant de près de 2 km, la CCPB travaille déjà à développer de nouveaux itinéraires. Le but est de favoriser le vélo en maillant le territoire de nouveaux aménagements proposés par les communes et la communauté. Pas moins de 39 nouveaux projets ont été identifiés (intra-muros, vers les zones d'activités, gares, écoles, avec les autres territoires). Ils sont en cours d'arbitrage par les élus. Ce sont plus de 90 km de pistes qui seront à créer pour mettre en place un réseau continu dans les prochaines années. Les projets viennent répondre à une demande grandissante des usagers. Pour les techniciens, la communauté en a fait « des trucs de dingue à la vitesse de l'éclair depuis 2020 » : déplacer la grille du château de la grande Romaine tout en préservant le patrimoine, contourner bientôt le syndicat d'Ozoir-la-Ferrière pour maintenir la continuité, relier Gretz-Armainvilliers à Tourman-en-Brie, construire un pont sur le ru de la Ménagerie, longer les champs de Férolles-Attilly du chemin de la Montagne à l'école des Clos...

Et pour améliorer les déplacements, la CCPB modernise déjà ses premières réalisations. En 2025, des revêtements seront changés pour plus de stabilisation sur les aménagements Lésigny - École des Clos - Ozoir-la-Ferrière et des points lumineux sur certains secteurs mis en œuvre. Le VIF (ex RER V) de 725 km à haut niveau de service imaginé par la région Île-de-France (de Tourman-en-Brie à Paris) commencera par Lésigny. Et en 2027, en collaboration avec le département de Seine-et-Marne, la piste Gretz-Armainvilliers - Ozoir-la-Ferrière sera mise en chantier.

MAILLOT JAUNE

La CCPB est le 1^{er} territoire du département à proposer un financement de 150 € pour les vélos à assistance électrique, cargos, pliants ou adaptés et de 80 € pour les vélos classiques, cumulable avec l'aide régionale de 400 €, les deux sans conditions de revenus. Depuis le 1^{er} janvier, 175 habitants ont bénéficié d'une aide pour l'achat de leur vélo. À ce jour, les Ozoiriens et les Lésigniens sont les plus nombreux à avoir déposé des dossiers.

À qui le tour ?

Pour les 18-25 ans, en 2025, les élus augmenteront l'aide à 200 € sur les vélos électriques et 120 € pour les vélos classiques.

Dossier téléchargeable à lire attentivement sur le site lesportesbriardes.fr.



À LA POURSUITE D'OCTOBRE ROSE

La CCPB s'engage auprès des communes et se met à la couleur de l'opération pour sensibiliser au cancer du sein. Une même couleur pour une union sacrée. En France, le cancer du sein reste la première cause de décès par cancer chez les femmes (12 000 morts par an). Dépisté à un stade précoce, il peut être guéri dans neuf cas sur dix. 61 214 nouveaux cas (dont 1 % concerne des hommes) ont été diagnostiqués en 2023 - soit un tiers des cancers touchant les femmes. Tous les deux ans, les femmes qui ont entre 50 et 74 ans (la tranche d'âge la plus à risque) sont invitées, par courrier, à effectuer une mammographie de dépistage. Cet examen est pris en charge à 100 % par la Sécurité sociale, sans avance de frais.

« La recherche doit poursuivre ses efforts et les collectivités locales soutenir les actions de sensibilisation, de prévention et de soutien. Ce cancer peut toucher à tout âge : 10 % des cas de cancer du sein sont des femmes de moins de 35 ans et 1 % des hommes. Le dépistage précoce demeure un facteur clé de succès dans le traitement du cancer du sein. Me concernant, il m'a sauvé la vie et celles de beaucoup de mes amies proches. Malheureusement, en 2023, seules 48,2 % des femmes ont réalisé une mammographie de dépistage », témoigne

la directrice générale de la communauté. « Il faut observer sa poitrine régulièrement, la palper, apprendre à se connaître et honorer ses rendez-vous de contrôle sans les remettre à plus tard, souvent pour de trop mauvaises raisons. » Cette année, la CCPB s'engage un mois et une couleur. Un grand ruban rose de 3m50 de hauteur sera installé sur la façade de son siège, situé au 43, avenue du Général de Gaulle à Ozoir-la-Ferrière, près de la mairie, qui mettra également en valeur les actions des communes. Venez vous y prendre en photo, publiez le cliché sur Instagram ou Facebook avec le hashtag #ccpbenrose. Pour chaque cliché posté, les conseillers communautaires s'engagent à reverser 1 euro à l'hôpital Forcilles à Férolles-Attilly, dans la limite de 10 000 euros.

Depuis de nombreuses années, l'hôpital n'a de cesse de développer ses activités, dont une maison de santé ouverte sept jours sur sept (de 8h à minuit), un centre de cancérologie et de radiothérapie, une unité de soins de rééducation et de réadaptation en oncologie, service très rare en Île-de-France.

#ccpbenrose

LA SOLIDARITÉ NE SE COMPTE PAS

La CCPB se donne la possibilité d'attribuer des fonds de concours (des aides à l'investissement) à chacune de ses communes membres pour développer des programmes qu'elles n'auraient pas pu porter seules aussi facilement. Ils concernent aussi bien des équipements et des bâtiments publics que de la voirie ou le cœur des communes. Les projets sont votés par les conseils municipaux puis proposés aux élus communautaires. À Gretz-Armainvilliers, ont été soutenus la création de trottoirs du quartier du bois Vignolles et l'aménagement d'un parc de détente en centre-ville ; à Tourman-en-Brie, l'installation d'un terrain synthétique et d'une piste d'athlétisme, la réhabilitation de la grange de l'hôtel de ville, l'enfouissement des réseaux de la rue des Frères Vinot ; à Férolles-Attilly, des travaux au presbytère, au cimetière, la rénovation des réseaux d'eau pluviale et de gaz ; à Lésigny, la rénovation des sanitaires à l'école primaire du Parc, les baies vitrées de l'école maternelle Villefermoy, les trottoirs des deux côtés de la rue du Bois Notre Dame ; à Ozoir-la-Ferrière, la

création d'un complexe multi-raquettes et une structure artificielle d'escalade. Ce sont plus de 1,6 million d'euros directs consacrés à l'amélioration du cadre de vie des 46 458 habitants de la CCPB. Mais aussi, chaque année, les cinq communes et la CCPB contribuent au fonds de péréquation des ressources intercommunales et communales. Pour faire simple, les collectivités qui disposent de ressources plus importantes participent à la réduction des inégalités entre les communes et intercommunalités en contribuant à un fonds national. En 2024, les cinq communes et la CCPB devront verser plus de 1,13 million d'euros. La communauté a décidé de prendre à sa charge 50 % des contributions des communes. Elles pourront poursuivre sans pression financière supplémentaire leurs activités et missions. Depuis 2015, la CCPB aura été solidaire de ses communes à hauteur de 3,2 millions d'euros. Concernant les ménages, la communauté de communes n'aura augmenté la fiscalité qu'une seule fois en quatorze ans.

BRIE-CATHLON

DE L'OR EN BARRE

Héros de deux pays. L'un a dorénavant sa chanson en son honneur, grand homme de la remontada de l'équipe de France mixte de judo face au Japon et médaillé d'argent en -73 kg, un kata de... dingue, Joan-Benjamin Gaba, 23 ans, a gagné le cœur des Français. L'autre, Irlandais, couronné en or au cheval d'arçons, Rhys McClenaghan offre à son pays son premier titre olympique en gymnastique. Ces deux athlètes, comme le Roumain Andrei Muntean pour ses derniers Jeux aux barres parallèles, ont décidé à l'approche des Jeux Olympiques de Paris de visiter nos équipements intercommunaux pour se préparer et rencontrer les clubs : le dojo situé à Ozoir-la-Ferrière, le complexe intercommunal de gymnastique situé à Lésigny. Prisés de plus en plus par les athlètes français et étrangers, la qualité des ouvrages et la capacité de la communauté de communes à accueillir des événements d'envergure suscitent l'adhésion de toutes les fédérations. Ces programmes de construction d'un montant de 10 millions d'euros ont été entrepris en 2019 et ont été rapidement labellisés Centre de Préparation aux Jeux (CPJ). Issus de la volonté d'accompagner les parcours d'excellence des sportifs en soutenant tous les clubs locaux et leurs acteurs, de permettre à chacun de pratiquer le sport de son choix dans les meilleures conditions, de mettre à disposition de tous des créneaux horaires, un appui logistique et le prêt de matériel, la communauté de communes offre bien plus que de simples équipements aux athlètes. « Quelle satisfaction de pouvoir s'entraîner dans des complexes aussi beaux et bien dotés, dignes des plus grandes compétitions », déclarent les deux médaillés qui ont accueilli pendant leurs entraînements les jeunes pratiquants, leurs clubs et tous les habitants connectés sur les réseaux de la communauté.



SERVICES PUBLICS À VOTRE PORTE

FRANCE SERVICES Aujourd'hui, 99 % des Français vivent à moins de 30 minutes d'une Maison France services.

Chaque année, plus d'un demi-million de personnes s'y rendent pour effectuer leurs démarches administratives. Néanmoins, selon un sondage de l'institut OpinionWay (2023), presque la moitié des Français n'en a jamais entendu parler. Près de chez vous, depuis 2022, le dispositif France services est porté, développé et financé par la communauté de communes.

La promesse ? Réunir dans un même endroit des services de l'État et des opérateurs nationaux afin de simplifier les démarches administratives, à l'heure de la dématérialisation. « Nous ne nous substituons pas à nos partenaires nous accompagnons avant tout les usagers pour qu'ils obtiennent satisfaction », indique Clarisse, agent France services. Une façon aussi de combattre la fracture numérique pour les personnes en difficultés ou illettrées et garantir l'accès aux droits. « Nous nous adressons à tout le monde, de tout âge, et gratuitement ! Pour celles et ceux qui rencontreraient une difficulté sur un dossier (impôts, retraite, carte grise...), qui n'ont pas accès ou ne sont pas à l'aise avec les outils numériques. Car l'autre objectif de France services, c'est d'accompagner les usagers vers l'autonomie numérique », précise Françoise, sa collègue.

Contrairement aux idées reçues, les personnes âgées ne sont pas les seules à s'y rendre. Plus de 22 % des usagers ont entre 18 et 45 ans, seuls 27 % ont plus de 62 ans. Et la fréquentation observée dans ces espaces n'a jamais été aussi élevée : 1 199 visites recensées en

2023, et déjà 1 323 en juillet 2024. Pour aider les usagers dans leurs demandes, France services dispose d'un socle de huit partenaires (France Travail, Finances publiques, CAF, CPAM, MSA, ANTS, La Poste, Assurance retraite), qui dispensent réguliè-

èrement des formations aux agents France services de la communauté de communes.

Et l'offre continue de s'enrichir en 2024 : démarche relative au chèque énergie, Anah (France Renov) et Point Justice avec le ministère de la Justice. En 2025 et 2026, le Premier ministre a souhaité que

la communauté de communes accompagne l'accès à de nouveaux opérateurs : URSSAF, AGIRC-ARRCO (retraites complémentaires), IRCANTEC et CNRACL. Les permanences sont assurées sur place, un jour par semaine dans quatre communes, car la communauté a fait le choix de venir directement auprès des habitants dans les locaux des communes. « C'est souvent plus qu'un dossier qu'on nous confie, c'est aussi une vie », conclut Françoise. De la cohésion sociale au cœur du territoire, c'est ce que propose le dispositif France services. En prenant rendez-vous, vous ne viendrez plus chez nous par hasard !

Nos conseillères organisent du 14 au 18 octobre des événements dans nos quatre permanences. Accueil café et animations avec les partenaires. Pour plus d'informations, contactez le 01 64 43 35 22 ou franceservices@lesportesbriardes.fr

« C'est souvent plus qu'un dossier qu'on nous confie, c'est aussi une vie. »

Touche pas À MON EAU

Pour répondre à des enjeux sociaux et d'harmonisation, au regard des disparités de tarifs, de la qualité des patrimoines et des modes de gestion, le législateur a décidé de confier à la communauté de communes, au 1^{er} janvier 2026, les compétences eau et assainissement, gérées actuellement par les communes directement ou en déléguant à des syndicats. Plus de la moitié des intercommunalités a franchi le pas. Si le principe de continuité des contrats interdit, du moins à moyen terme, une unification des modes de gestion et des délégataires, ces transferts emporteront les décisions de mise en œuvre.

Un sujet très sensible que les Maires et leurs équipes préparent depuis des mois car la démarche est longue et le débat nécessaire. Le choix de la transition en douceur et le respect de la justice entre tous les usagers s'imposeront même si le transfert n'entraînera, à première vue, aucune modification de service les premiers temps.

Toutefois, les bouleversements climatiques et hydrologiques en cours imposent une connaissance parfaite du patrimoine pour obtenir une vision exacte de ce qu'il faudra entreprendre à l'avenir pour ne pas être dans l'urgence et proposer de nouvelles organisations des services de l'eau et de l'assainissement.

La vision politique est nécessaire sur la qualité et la quantité de la ressource, c'est une opportunité pour plus de transversalité et de mutualisation. En France, plus d'un million de foyers sont concernés par une facture d'eau d'un montant supérieur à 3 % des revenus des ménages.

40 % des réseaux d'eau potable ont plus de 50 ans alors que leur durée de vie est comprise entre 60 et 80 ans ; 10 à 25 %, c'est la baisse estimée de la recharge des nappes d'eau souterraines en 2070. La résilience future de notre territoire dépendra donc aussi de sa capacité à accepter la mesure de ces mutations rapides.

C'est en pensant la place de l'eau, ressource en tension, que les élus, guidés par des principes de solidarité et de performance dans le but de sécuriser l'approvisionnement en eau au meilleur prix pour tous les administrés, dépasseront crispations et peurs. 2025 est bien l'année du débat imposé par le législateur pour préparer 2026, choisir les meilleurs modes de gestion et engager les chantiers futurs d'une action publique partagée et de transition.

PERRINE GAUDILLIÈRE, BRIE EN BANDOULIÈRE

Selon une étude réalisée
en 2023 par l'Ifop,
87 % des salariés
se disaient prêts
à changer de métier.



En 2024, la moitié des actifs préparent (21 %) ou envisagent (28 %) une reconversion. Quête de sens, recherche de nouveaux équilibres entre vie privée et professionnelle, transitions écologiques et générationnelles, autant de raisons qui ont conduit Perrine Gaudillière à sauter le pas pour réenchanter sa vie.

À 38 ans, Perrine n'a pas toujours été commerçante. Avant de vendre des fromages, cette bourguignonne a passé treize ans dans la fonction publique, une vocation qui lui est tombée dessus par hasard. « À 17 ans, je ne savais pas trop quoi faire. Mon père m'a inscrit à un concours de la fonction publique que j'ai obtenu », raconte-t-elle. Affectée en Ile-de-France, on lui conseille de venir s'installer dans cette commune de Seine-et-Marne, au bout du RER E, « réputée pour sa qualité de vie ». Perrine adorait son métier, mais avec les années, « la pression, les conditions de travail de plus en plus difficiles et la maternité », ont interrogé ses priorités. Chaque semaine, elle pousse la porte de la fromagerie de la rue de Paris. Un jour, l'ancien fromager passionné, sur le point de prendre sa retraite, se confie sur « sa crainte de voir son commerce disparaître ». Et un projet de reconversion commence à faire son chemin. « J'avais envie de changer de vie et l'idée s'est imposée », confie Perrine. Sans réelle expérience, elle décide d'y aller au culot et propose au fromager de l'accompagner pour se familiariser avec le métier. « Surpris dans un premier temps par ma démarche, il l'a ensuite acceptée ». Perrine partage son temps entre son travail et son apprentissage à la fromagerie sur ses jours de repos.

« Mes clients viennent avec le sourire, prennent de mes nouvelles et j'aime pouvoir leur rendre, depuis six ans, ces attentions. »

« J'ai appris à tout faire, de la découpe du fromage jusqu'à l'administration du commerce ». De Rungis aux terroirs, du produit vivant au contact direct avec les consommateurs, cet apprentissage en totale immersion lui permet de prendre confiance en elle. Après plus de 18 mois de formation, comme 50 % des dirigeants de crèmerie-fromagerie qui sont issus d'une reconversion professionnelle, elle se lance, quitte la fonction publique et rachète le fonds de commerce. C'est un métier prenant, de contact, de proximité, de prescriptions. « Mes clients viennent avec le sourire, prennent de mes nouvelles et j'aime pouvoir leur rendre, depuis six ans, ces attentions. Et j'ai mes habitudes si touchantes qui me font des gâteaux ou me cueillent des fleurs. » Bien que le Brie arrive en tête des ventes de sa boutique (sans surprise !), Perrine propose « une large gamme de fromages toujours frais et de qualité ». Dès qu'elle le peut, elle privilégie les circuits courts en se fournissant auprès de producteurs locaux. Une démarche « gagnant-gagnant » qui permet de valoriser le travail des artisans du territoire tout en proposant le meilleur à ses clients. Perrine ne manque pas de projets pour l'avenir. « J'aimerais bien ouvrir une épicerie fine à côté de la fromagerie, mais chaque chose en son temps », confie-t-elle, le regard pétillant qui laisse deviner que les rêves ne manquent pas pour notre actrice du local, à la boutique chaleureuse, qui fait le bonheur de nombreuses tables des Portes briardes.

Fromagerie Le Comté Bon,
45, rue de Paris, Tournan-en-Brie